

**SAINT-PIERRE-DE-COLOMBIER** La médaille de Juste parmi les nations remise dimanche

# Qui sauve une vie, sauve l'humanité toute entière

C'est d'une voix étranglée qu'André Audigier faisait remarquer que son oncle et sa tante, Édouard et Julia Vigne, auraient été gênés par une telle cérémonie tant ce qu'ils ont fait était normal pour eux. « *Ils l'ont accompli avec leur cœur. Ils ont offert refuge, tout en sachant les risques encourus* ».

Ce qu'ils ont fait ? Ils ont sauvé deux vies. Celles de Francine et Jean-Claude Picard, deux enfants juifs, qu'ils ont secourus, lors de la rafle en Ardèche en 1943 et ainsi sauvés de la barbarie nazie.

C'est pour cette action qu'ils ont reçu à titre posthume dimanche lors d'une cérémonie très émouvante la médaille des Justes parmi les nations, la plus haute distinction civile remise par l'État d'Israël.

Les descendants de leurs cousins, Noélie et Henri Martin l'ont également reçue. Ce sont en effet eux qui ont recueilli les deux enfants de 6 et 10 ans qui erraient en pyjama dans les rues de Labégude cette nuit d'octobre 1943. Ils les ont cachés au troisième étage de l'école des filles dont Noélie était la directrice, avant de les exfiltrer trois jours plus tard pour les cacher de maison en maison jusqu'à ce qu'ils atterrissent chez les cousins des Martin, les Vigne, un frère et une sœur, au ha-

meau de Collanges à Saint-Pierre-de-Colombier.

Les enfants qui avaient vu de la fenêtre de l'appartement de Labégude les camions allemands emmener leurs amis vers une mort certaine, y passeront plusieurs mois. Après quelques séjours à Mison dans les Alpes-de-Haute-Provence, puis à Banne où ils peuvent enfin retourner à l'école grâce à de faux papiers d'identité, ils resteront avec les Vigne jusqu'à la Libération.

Jean-Claude Picard revenait dimanche sur le traumatisme à vie pour sa sœur et lui, engendré par cette nuit d'octobre, mais aussi sur ce qu'ils avaient trouvé au sein des familles ardéchoises. « *Je n'ai jamais oublié la chaleur et la simplicité de la famille Vigne. Notre vie ici était la même que la leur, ramasser les châtaignes, en faire de la farine, la nature, la vie à la ferme. Cela m'a formé, m'a appris la simplicité et la chaleur du cœur. Cela, je l'ai retrouvé après dans pas mal de familles ardéchoises.* » Aussi, s'il remerciait évidemment ceux qui les ont sauvés cette nuit-là, il remerciait toute l'Ardèche « *pour ce qu'elle a fait pour nous* ».

## Une calade des Justes

Le maire du village de Saint-Pierre-de-Colombier, Gérard Fargier saluait le courage et la droiture de ces



André Audigier et Claude Martin, les descendants des Vigne et des Martin, entouraient Francine Hirsch-Picard et Jean-Claude Picard, sauvés à l'âge de 6 et 10 ans.

Ardéchois, qui « *se sont mis hors la loi par solidarité* ». La Commune pour honorer ces

Colombiérois baptisait d'ailleurs dimanche après la cérémonie une voie commu-

nale, au hameau de Collanges : la calade des Justes.

P.F.

## Yad Vashem, lieu de mémoire

Les noms d'Édouard et Julia Vigne et Henri et Noélie Martin seront inscrits sur Yad Vashem, le mémorial des martyrs et des héros de la Shoah à Jérusalem. Dans le jardin des Justes, qui fait partie du monument, figurent tous les noms des Justes, ces personnes non juives qui, au risque conscient de leur vie, de celles de leurs proches, et de façon désintéressée, ont apporté une aide véritable à une ou

plusieurs personnes juives persécutées et en situation de danger.

En France, 3 995 personnes ont reçu le diplôme et la médaille et ont comme le disait l'ambassadeur d'Israël dans son message, « *sauvé la dignité de l'homme et l'honneur de la France* ».

Arielle Krieff, déléguée du comité français pour Yad Vashem, qui conduisait la cérémonie dimanche, saluait ces « *Français du refus* »,

l'« *action discrète et courageuse de cette armée du cœur* », tout en appelant à ne pas oublier, à faire en sorte que les générations futures soient averties « *du danger de l'intolérance, du racisme, du négationnisme et des amalgames* ».

Rappelons que 320 000 juifs qui vivaient en France en 1940, 76 000 dont 11 400 enfants ont été déportés. 2 551 survivants seulement sont revenus. Mais aucun des enfants.